

Questions orales

sujet, j'espère qu'elle me les transmettra immédiatement pour que je puisse prendre les mesures qui s'imposent.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre et porte sur le même sujet.

Les milieux diplomatiques au Canada sont très ébranlés suite à la violente attaque menée contre l'ambassade de l'Iran dimanche, à Ottawa. L'ambassadeur et deux employés ont été blessés; des dossiers ont été sortis de l'édifice et 26 personnes ont été arrêtées relativement à cet incident révoltant.

Le ministre et le gouvernement sont conscients de l'obligation du Canada de protéger les employés, les biens et les diplomates de la communauté internationale. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment au moins 30 personnes ont pu pénétrer de force dans l'ambassade de l'Iran sans en être empêchées par la police ou le personnel de sécurité?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai suivi les comptes rendus des médias, et je suis certain que mon collègue en a fait autant et qu'il est au courant que des dommages considérables ont été causés à plusieurs ambassades dans le monde, où des incidents semblables se sont produits.

S'il établit des comparaisons en ce qui a trait à la réaction des corps policiers, il constatera que la GRC et la police d'Ottawa ont agi aussi rapidement que possible, pour autant que je sache, et ont procédé à des arrestations.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Celui-ci nous dit ce qui s'est passé dans d'autres pays. Il n'est pas nécessaire que ce qui se produit dans d'autres pays se répète ici au Canada. Nous sommes un pays pacifique et nous pouvons servir d'exemple. Je répète qu'il n'est pas nécessaire que ce qui se passe dans d'autres pays se produise ici.

Ma question supplémentaire a trait à la prochaine ronde de discussions sur les réfugiés au Moyen-Orient, qui doit se tenir à Ottawa du 13 au 15 mai. Le ministre peut-il garantir à la communauté internationale que le Canada, à titre de pays hôte, est en mesure de protéger adéquatement les principaux intervenants dans le cadre de ces négociations très importantes?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je donne à la communauté inter-

nationale la même garantie que nous lui avons donnée lors de la réunion des membres du Groupe des Sept, lors des réunions du Commonwealth et lors des Jeux olympiques qui se sont tenus ici au Canada.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.

L'attaque qu'a essuyée hier l'ambassade d'Iran rappelle la prise d'otages qui a eu lieu, en 1985, à l'ambassade de la Turquie, dans ma circonscription, et qui a entraîné la mort d'un gardien de sécurité et des blessures graves pour l'ambassadeur de la Turquie. Le gouvernement avait alors promis de mener une enquête approfondie sur la sécurité de toutes les ambassades.

• (1430)

Il y a 38 ambassades dans ma circonscription. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises depuis l'incident de 1985 pour rassurer les gens qui travaillent dans ces ambassades ou qui vivent à proximité et leur garantir qu'ils sont en sécurité?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie le député de poser la question. À cette époque, ou à peu près, le gouvernement fédéral a créé le Groupe spécial des interventions d'urgence qu'il a fait relever de la GRC.

Heureusement, on n'a jamais eu besoin de faire appel à ce groupe. Je puis dire à mon collègue que la GRC évalue régulièrement des menaces et qu'elle tient de temps à autre des discussions avec les ambassades.

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre.

Le gouvernement du Canada est responsable de la sécurité des diplomates et dignitaires étrangers à Ottawa. Pourquoi le gouvernement ne met-il pas des ressources financières suffisantes à la disposition de la police d'Ottawa, qui assure pourtant ces services sans que cela ne coûte un cent au gouvernement?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, la GRC est responsable de la sécurité des ambassades. Le député se fait le porte-parole de la police municipale d'Ottawa. Il y a peut-être de la correspondance à ce sujet, mais je dois préciser que cette question n'a jamais été soulevée aux réunions que je tiens de temps à autre avec Tom Flanagan et les membres du conseil d'Ottawa.

Si ces derniers veulent soulever la question, je suis certainement prêt à les écouter.